

Fonction :

Revêtement décoratif semi-épais pour façades à base de résine acrylique (classe D3).

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

- Intérieur : surfaces murales.
- Extérieur : surfaces murales verticales.

Qualités dominantes :

- Masque efficacement le faïençage.
- Microporeuse : respecte l'hygrométrie du support.
- Imperméable : protège efficacement contre les eaux de pluie.
- Forme un film de peinture protégé contre les algues, les lichens et les micro-organismes.
- Reste propre plus longtemps en milieu urbain pollué.

Caractéristiques pratiques :



= ± 350 gr/m²



= 1/2 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : Prêt à l'emploi
- **Aspect** : mat
- **Rendement en surface** : ± 350 gr/m² (suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application).
- **Matériel** : brosse, rouleau méché "spécial façade" – rouleau à relief
- **Nettoyage du matériel** : EAU
- **Coloration** : Système à teinter COLORIMIX® ou colorants concentrés SELFCOLOR® (maximum 3 %).
- **Conditionnement** : 25 kg

Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1,45 à 1,55
- **Extrait sec** : 61 à 65 %
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010).
Ce produit contient max 40 g/l COV.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Dans le cas d'une application directe sur revêtement plastique épais, semi-épais et crépi**, s'assurer de la parfaite adhérence du revêtement en place. Dans le cas contraire, le décapage est obligatoire.
- **Si présence de mousses, champignons ou algues**, effectuer un traitement curatif de la surface à peindre avec notre THÉLOCIDE. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau. Appliquer notre THÉLOCIDE, puis laisser sécher sans rincer.
- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds peints** : appliquer en impression notre LAURPROTECT PRIM'O.
- **Sur fonds neufs ou anciens non peints** : appliquer en impression notre LAURAFIX.
- **Sur métaux ferreux** : appliquer notre LAURAFER.

Voir les fiches techniques des produits cités

Application :

- **Après les travaux de préparation du support décrits ci-dessus**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes aux D.T.U. 59.1. et 59.2. Appliquer 2 couches successives, en croisant pour bien répartir le produit. Respecter un temps de séchage de 24 heures entre les 2 couches (voir processus d'application ci-dessous). On pourra obtenir un effet décoratif en repassant sur le produit frais avec un rouleau relief.

SUPPORT	PROCESSUS D'APPLICATION	
FONDS NEUFS OU ANCIENS NON PEINTS (2 POSSIBILITÉS*)	1*	LAURA 400 en 2 couches directes à 350 gr/m ²
	2*	Imprimer avec LAURAFIX à 150 gr/m ² 1 ^{ère} couche LAURA 400 à 250 gr/m ² 2 ^e couche LAURA 400 à 300 gr/m ²
FONDS PEINTS EN BON ÉTAT (2 POSSIBILITÉS*)	1*	LAURA 400 en 2 couches directes à 350 gr/m ²
	2*	1 ^{ère} couche (diluée à 10 % d'eau) LAURA 400 à 300 gr/m ² 2 ^e couche (non diluée) LAURA 400 à 400 gr/m ²
FONDS PEINTS EN MAUVAIS ÉTAT (APRÈS PRÉPARATION DU SUPPORT)	Imprimer avec LAURPROTECT PRIM'O à 150 gr/m ² 1 ^{ère} couche LAURA 400 à 250 gr/m ² 2 ^e couche LAURA 400 à 300 gr/m ²	
REVÊTEMENTS PLASTIQUES ÉPAIS	1 ^{ère} couche (diluée à 15 % d'eau) LAURA 400 à 300 gr/m ² 2 ^e couche (diluée à 5 % d'eau) LAURA 400 à 400 gr/m ²	

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **En extérieur, ne pas appliquer sur toutes surfaces horizontales.**
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

- Ne pas laisser à la portée ni à la vue des enfants.
- Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la Fiche de Données de Sécurité conformes à la législation en vigueur. FDDS accessible sur notre site internet : www.theolaur.com

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THÉOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 05 62 742 742 – Fax : 05 61 787 551
Mail : lauragais@theolaur.com - Web : www.theolaur.com
SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015